



AVIS DE COURSE

Régate « Le Trophée des Ports »

Dimanche 17 avril 2016

Lac du Der

Organisée par le CLUB NAUTIQUE DE GIFFAUMONT

Port de Giffaumont – 51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Préambule : Régate de Grade 5A comptant pour le Challenge du Lac
Un classement « nouveaux régatiers » sera établi par extraction, le premier de ce classement recevra une coupe offerte par le Comité Départemental de Voile de la Marne.

1. REGLES, la régata est régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV 2013-2016),
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe,
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 Le guide de la classe « Osiris habitable » 2016, sauf modifications par les règles du 1.6 ci-après,
- 1.5 Le règlement du Challenge du Lac,
- 1.6 Les règles de course de la classe « Osiris Habitable » du Lac du Der, sauf modifications par le présent Avis de Course et par les Instructions de Course,
- 1.7 Le règlement de police du Lac du Der,
- 1.8 Le présent Avis de Course,
- 1.9 Les Instructions de Course Type habitable,
- 1.10 Les annexes aux Instructions de course,

En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE : Les concurrents portant une publicité sur leur voilier doivent présenter la carte ou l'autorisation ponctuelle. L'autorité organisatrice doit remettre au Comité de Course, avant le départ, la liste des concurrents ayant présenté leur carte ou leur autorisation ponctuelle.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte aux bateaux en règle avec leur autorité nationale, monocoques, de la catégorie OSIRIS HABITABLE 2014, des groupes A, B, C, D, E, F, L, Q, R et micro.
- 3.2 Les bateaux admissibles s'inscriront sur place en complétant le formulaire fourni, accompagné des frais d'inscription requis. Les inscriptions pourront être envoyées par mail (délai de rigueur 2 jours avant la régata)
- 3.3 Les concurrents préciseront sur leur fiche s'inscription leur intention d'appartenance à la flotte choisie « régatier » ou « nouveau régatier »
- 3.4 Les concurrents français (chaque membre de l'équipage), et étrangers possédant une licence FFVoile, doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité.
- 3.5 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
 - le certificat de jauge ou de conformité
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros

- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER : 10€00 par bateau pour toutes les classes.

5. PROGRAMME

- 5.1 Dimanche 17 avril 2016
de 8h00 à 9h30 inscriptions
9h30 clôture des inscriptions et briefing
10h00 signal d'avertissement de la première course
vers 16h00 résultats et pot de l'amitié
- 5.2 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h00.
- 5-3 Jauge et contrôles : à discrétion du Comité de Course et du Jury.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

- 6.1 Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :
- Les instructions de course type habitable seront affichées selon la Prescription Fédérale.
 - Les annexes, parcours et plan du Lac seront distribués au moment des inscriptions.
- 6.2 Les « régatiers » et « nouveaux régatier » courront ensemble, la ligne départ sera scindée en deux permettant de séparer chaque flotte. Les « nouveaux régatiers » ne porteront pas de « Spi » ou autres voiles assimilées, seuls les focs ou génois leur seront autorisés, ces voiles pourront être tangonnées.
Les bateaux « Régatiers » établiront dans le pataras le pavillon « C »
Les bateaux « Nouveaux régatiers » établiront le pavillon « N »
(ces pavillons font partie de l'armement standard de tout bateau

7. LES PARCOURS : Les parcours seront de type mixte : construit(s) et/ou côtier(s).

8. SYSTEME DE PENALITES : La pénalité de 2 tours est remplacée la pénalité de 1 tour, ceci modifie la règle 44.1.

9. CLASSEMENTS

- 9.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.
- 9.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur distance avec CVL.

10 COMMUNICATION RADIO : Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

11. PRIX : Les prix seront distribués comme suit : 1 coupe aux quatre premiers toutes classes confondues, et 1 coupe au premier du classement « nouveaux régatiers » offerte par le CDV 51 Voile.

12. DECISION DE COURIR : La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage quel qu'en soit la gravité (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

CLUB NAUTIQUE DE GIFFAUMONT

Port de Giffaumont

51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Tél. 03 26 72 81 23 (messagerie)

Portable : 06 50 07 44 68 ou 06 76 11 89 09

E-mail : cngiffaumont@orange.fr

Site : <http://www.cng-der.com>